



Lundi dans un burger à Re'hovot, une maman a acheté une glace à sa fille de 6 ans. Sachant que sa fille est allergique au lait, la maman s'est renseignée auprès du vendeur qui lui a montré l'emballage sur lequel est mentionné que la glace est Parvé et donc ne contient pas de lait. Mais après la première cuillerée, la petite fille, a eu une réaction allergique exacerbée et a fait un choc anaphylactique important avec de grandes difficultés respiratoires.

Par chance, la mère avait sur elle un injecteur d'adrénaline permettant de contrer le choc anaphylactique, en enrayant la chute de tension due à la réaction allergique, mais celui-ci n'a

pas suffi et son état s'est aggravé.

Ce n'est qu'après leur arrivée à l'hôpital Kaplan que les médecins ont réussi à stabiliser son état après lui avoir injecté de l'adrénaline par voie intramusculaire.

Le choc anaphylactique, aussi appelé anaphylaxie, est une réaction allergique exacerbée à la suite d'un contact avec un allergène. Cette réaction du système immunitaire peut se manifester par une urticaire géante (éruption cutanée), un œdème, des troubles respiratoires ou cardiaques selon la gravité du choc. Cet état représente une urgence vitale pour la personne allergique, surtout si une crise d'asthme l'accompagne.

"Je ne peux plus me fier à ce qui est écrit sur les emballages ou à ce que me disent les vendeurs, je me sens impuissante face à l'avenir" a affirmé la mère de la petite fille.